

Volume 14 Numéro 13

18 décembre 2003

## JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE!

Chères Labelloises,  
Chers Labellois,

En l'occasion du temps des fêtes qui approche, nous profitons de ce moment pour vous offrir tous nos vœux de joie, de santé et de sérénité. Que la nouvelle année soit remplie d'amour, de paix, de petits bonheurs et d'accomplissement.

De la part de tous les membres du conseil municipal et de l'ensemble du personnel,

Joyeux Noël et Bonne Année!

La mairesse, Pâquerette Léonard

## DÉNEIGEMENT

Le directeur du service des travaux publics, M. Léonard Castagner, vous remercie de penser à mettre en pratique les bonnes habitudes, prises à chaque hiver, pour obtenir un déneigement efficace, moins coûteux et améliorant la sécurité des citoyens :

- \* éviter de mettre les poubelles sur les trottoirs ou dans la rue;
- \* ne pas entasser des bancs de neige sur les trottoirs ou dans la rue, lors du déneigement de votre stationnement ou trottoir privé;
- \* stationner dans votre entrée privée plutôt que dans la rue lorsque la météo prévoit des chutes de neige;
- \* maintenir l'accessibilité aux bornes-fontaines.

M. Castagner tient à vous assurer de sa collaboration pour minimiser les inconvénients occasionnés par le déneigement.

## FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

L'hôtel de ville et le service des travaux publics seront fermés du 22 décembre 2003 au 2 janvier 2004 inclusivement.

La bibliothèque sera fermée du 22 décembre 2003 au 3 janvier 2004 inclusivement.

Le centre communautaire sera fermé les 24, 25, 26, 31 décembre 2003 et 1er et 2 janvier 2004 inclusivement.

La piscine intermunicipale sera fermée du 21 décembre 2003 au 4 janvier 2004 inclusivement.

## STATIONNEMENT

Aucun stationnement en bordure des rues n'est permis en cas de chute de neige, afin de permettre le déneigement.

## MESSAGE À LA POPULATION

Je tiens à remercier la population, le comité de parents, les jeunes, ainsi que la Municipalité de Labelle pour leur appui à mon égard et à celle de la Maison des jeunes pour mes trois (3) années passées ici. Maintenant, le moment est venu pour moi de quitter pour un nouvel emploi comme éducateur à la Commission scolaire des Laurentides. Encore une fois, merci et bonne chance à toute l'équipe de bénévoles.

Pascal Taillefer  
Coordonnateur

**RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LABELLE**

**Remplacement – congé de maternité d’une période d’un an**

**RESPONSABILITÉS :**

Sous la coordination du secrétaire-trésorier /directeur général et conformément aux lois, règlements et politiques en vigueur, les tâches du ou de la responsable de la bibliothèque sont de fournir à la Municipalité et à ses contribuables toute l’expertise nécessaire pour garantir une saine gestion de la bibliothèque.

Le ou la responsable de bibliothèque doit assurer la gestion optimale et compétente des ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition en exécutant les tâches et responsabilités suivantes :

- Préparer et gérer le budget de la bibliothèque suite aux approbations du conseil municipal;
- Faire rapport au conseil municipal relativement à toutes les opérations, la gestion et l’administration de la bibliothèque;
- Embaucher, s’il y a lieu, les employés, encadrer leur travail et recommander les mesures disciplinaires appropriées selon le cas;
- Intégrer et encadrer le personnel bénévole;
- Gérer l’utilisation à l’accès public à Internet et organiser des animations;
- Assurer le prêt, l’aide aux lecteurs et le service de référence.

**EXIGENCES :**

- Diplôme d’études collégiales (DEC) en techniques de la documentation;
- Autonomie et débrouillardise;
- Aptitudes à communiquer avec les gens (verbalement et par écrit);
- Aptitudes en informatique;
- Le bilinguisme est un atout.

**CONDITIONS DU POSTE :**

Remplacement d’un congé de maternité d’une période d’un an (35 h et plus par semaine) à partir de février 2004 comprenant des périodes de travail en soirée. Conditions suivant la politique relative aux conditions générales de travail des employés de niveau cadre.

Adresser votre curriculum vitae à madame Nathalie Robson avant le 12 janvier 2004 :

Bibliothèque municipale de Labelle  
Municipalité de Labelle  
1, rue du Pont  
Labelle (Québec) J0T 1H0

Courriel : [labelle@crsbpl.qc.ca](mailto:labelle@crsbpl.qc.ca)

**HORAIRE DE LA PATINOIRE**

	<b>dimanche</b>	<b>lundi</b>	<b>mardi</b>	<b>mercredi</b>	<b>jeudi</b>	<b>vendredi</b>	<b>samedi</b>
<b>Horaire régulier</b>	13 h à 17 h et 18 h à 21 h 30	18 h à 21 h 30	18 h à 21 h 30	15 h à 17 h et 18 h à 21 h 30	18 h à 21 h 30	15 h à 17 h et 18 h à 22 h	13 h à 17 h et 18 h à 22 h
Horaire spécial des fêtes	21 décembre 13 h à 17 h et 18 h à 21 h 30	22 décembre 13 h à 17 h et 18 h à 21 h 30	23 décembre 13 h à 17 h et 18 h à 21 h 30	24 décembre 13 h à 17 h <b>FERMÉ</b> en soirée	25 décembre <b>FERMÉ</b>	26 décembre 13 h à 17h et 18 h à 22 h	27 décembre 13 h à 17 h et 18 h à 22 h
	28 décembre 13 h à 17 h et 18 h à 21 h 30	29 décembre 13 h à 17 h et 18 h à 21 h 30	30 décembre 13 h à 17 h et 18 h à 21 h 30	31 décembre 13 h à 17 h <b>FERMÉ</b> en soirée	1 <sup>er</sup> janvier <b>FERMÉ</b>	2 janvier 13 h à 17 h et 18 h à 22 h	3 janvier 13 h à 17 h et 18 h à 22 h
Retour à l’ho- raire régulier	4 janvier 13 h à 17 h et 18 h à 21 h 30	5 janvier 18 h à 21 h 30	6 janvier 18 h à 21 h 30	7 janvier 15 h à 17 h et 18 h à 21 h 30	8 janvier 18 h à 21 h 30	9 janvier 15 h à 17 h et 18 h à 22 h	10 janvier 13 h à 17 h et 18 h à 22 h

# ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

## COMITÉ DES LOISIRS / MAISON DES JEUNES

Inscription pour du **hockey mixte** : 10 \$ pour la saison

Pour les 6 à 10 ans : tous les vendredis à compter du 19 décembre de 18 h 30 à 19 h 30.

Pour les 11 à 14 ans : tous les lundis à compter du 22 décembre de 19 h à 20 h. Inscrivez-vous en téléphonant au 686-3854.

Pour les 15 à 99 ans : tous les dimanches à compter du 4 janvier de 19 h à 21 h. Inscrivez-vous en téléphonant au 686-3421.

**Hockey bottine mixte** pour adultes : tous les mercredis à compter du 7 janvier de 19 h à 20 h 30. Inscrivez-vous en téléphonant au 686-3291.

## COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

- Brunch bénéfice -

Au profit du Comptoir d'entraide de Labelle, le dimanche 1er février 2004 à 11 h à l'hôtel de ville de Labelle aura lieu un brunch bénéfice. Au menu : jambon, fèves aux lards, crêpes à Mario, sa- de fruits, rôties, œufs...

Billet : 10 \$ pour les adultes  
5 \$ pour les enfants de 12 ans et moins.

Merci pour votre participation!

## COMITÉ CULTUREL DE LABELLE

2e féerie musicale  
Bienvenue en grand nombre !!!

Le dimanche 21 décembre 2003 à 13 h 30 à l'Église de Labelle

6 \$ par personne  
3 \$ pour enfants de 12 ans et moins

Billets en vente auprès des dépanneurs de Labelle.

## ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LABELLE

L'Association de chasse et pêche de Labelle terminait l'année 2003 avec son tournoi de panache et son souper de fermeture où plus de 300 personnes sont venues célébrer. Après un excellent repas, c'était la distribution des prix pour les différentes catégories, telle le poisson, le gibier et plusieurs autres prix ont été donnés tout au long de la soirée. Nous avons aussi souligné les 15 ans de bénévolat au sein de l'Association de Manon Roy. Bravo pour ton courage et ton excellent travail Manon!

Pour terminer, nous remercions tous nos commanditaires, membres et collaborateurs et on se dit à l'an prochain.

Un merci spécial à toute mon équipe et joyeuses fêtes à tous et bonne saison 2004.

Claude Thibault  
président

## CLUB DE SKI DE FOND DE LABELLE

La soirée du 25e anniversaire du Club de ski de fond de Labelle fut un succès sur toute la ligne! Plus de 130 personnes ont assisté à cette grande fête. Le menu de cet événement marquant contenait tous les ingrédients pour en faire une réussite : cocktail de bienvenue, excellent repas de fesse de bœuf, magie aux tables, danse, nombreux prix de présences, permis de la S.A.Q.

Vers la fin du repas, le président du Club, monsieur Martial Brousseau a tracé un bref historique du Club en soulignant le travail de tous les bénévoles et l'apport des commanditaires et supporteurs. Le président avait de bonnes nouvelles à transmettre à l'assistance. En effet, une subvention de près de 30 000 \$ du ministère des Ressources naturelles plus un montant de 5 400 \$ octroyé par la Caisse populaire de Labelle-Nominingue, également 1 500 \$ de la Municipalité de Labelle et pour compléter le tout, 1 000 \$ du député monsieur Sylvain Pagé. Ces argents serviront à l'aménagement de nouvelles pistes dont une débutante d'environ quatre (4) kilomètres. Ces subventions feront l'objet d'un communiqué officiel sous peu.

Le C.A. du Club a remis à tous les directeurs du club depuis 1977-1978 un cadeau souvenir. Par la suite, le président a rendu hommage au président fondateur en lui remettant la plaque qui sera fixée à l'accueil (départ des pistes) qui portera le nom « *Accueil Dumontier* ».

Déjà, une cinquantaine de cartes de membres ont été vendues pour la saison 2003-2004. Monsieur Marc-André Cyr fut l'heureux gagnant de l'équipement de ski de fond, gracieuseté de Bermac de Mont-Tremblant.

Les Agrégats de Labelle ont gagné le montant de 50 \$ qui fut tiré parmi les commanditaires. Ils ont remis l'argent au Club.

Les organisateurs de cette mémorable soirée remercient tous les nombreux commanditaires.

Attention ! Attention! Ouverture officielle de la saison le 10 janvier 2004  
Pour information : 686-9390 ou 686-2746